

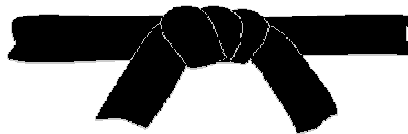
## LES GRADES DU JUDO JUJITSU, KENDO & DISCIPLINES ASSOCIEES EN FRANCE

*Pour assurer la relation administrative avec la C.S.D.G.E. de la F.F.J.D.A., la mise en place et le suivi des organisations techniques et sportives régionales concernant les grades, chaque région (ligue) doit mettre en place un C.O.R.G. composé :*

- ❖ du président de ligue (Président et responsable du C.O.R.G.),*
- ❖ d'un conseiller technique sportif (responsable technique des examens et du suivi de formation des juges),*
- ❖ d'un secrétaire du C.O.R.G. (chargé du suivi administratif) désigné par la C.S.D.G.E. de la F.F.J.D.A., proposé par le président de ligue,*
- ❖ d'un représentant du conseil régional des ceintures noires élu au comité directeur de la ligue à cet effet.*

*Le président du C.O.R.G. peut inviter toute personne susceptible d'aider au fonctionnement du C.O.R.G., il désigne notamment, sur proposition du président du comité, un délégué départemental du C.O.R.G. chargé de suppléer le secrétaire.*

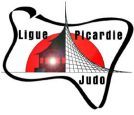
## “RAPPEL GENERAL”



### CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRÉSENTATION

Licenciés à la F.F.J.D.A.

- les postulants doivent être présentés par l'enseignant de la F.F.J.D.A. déclaré sur le contrat club dans lequel ils sont licenciés au cours de la saison,*
- pour qu'un club puisse présenter des candidats, il doit être en conformité avec les statuts et règlements de la F.F.J.D.A.,*
- pour le 1<sup>er</sup> DAN, avoir au moins trois années de licence à la F.F.J.D.A. ou à une fédération affiliée à la Fédération Internationale de Judo à la date de la première épreuve de l'examen,*
- pour tous les DAN, les conditions figurent dans le tableau récapitulatif annexe n° 10, les candidats doivent être licenciés à la F.F.J.D.A.,*
- pour pouvoir se présenter au DAN supérieur, il faut que le précédent ait été authentifié par la COMMISSION SPECIALISÉE DES DAN ET GRADES ÉQUIVALENTS DE LA F.F.J.D.A.,*
- la date officielle du grade fixée par la C.S.D.G.E. de la F.F.J.D.A. est celle inscrite sur le diplôme,*
- certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du Judo, Jujitsu en compétition datant de moins d'un an pour les grades compétition et expression technique.*



## **CONDITIONS DE PRESENTATION DU 1<sup>ER</sup> DAN "COMPETITION"**

### **ET "EXPRESSION TECHNIQUE"**

- ❖ être au minimum « cadets » et « cadettes »,
- ❖ être Ceinture Marron depuis un an au moins,
- ❖ avoir été évalué techniquement par l'enseignant et posséder l'autorisation de ce dernier pour se présenter.

## **CONTENU DES PASSAGES DE GRADES « COMPÉTITION »**

Les examens pour le passage de grade du 1<sup>er</sup> au 4<sup>e</sup> dan « Compétition » se composent des épreuves :

- ❖ • **1er, 2e et 3e dan**
  - requis « connaissances de l'environnement d'organisation des manifestations sportives »
  - kata
  - tests d'efficacité en combat
- ❖ • **4<sup>e</sup> dan**
  - Kata
  - tests d'efficacité en combat

## **REQUIS DE CONNAISSANCES DE L'ENVIRONNEMENT D'ORGANISATION DES MANIFESTATIONS SPORTIVES**

**Principe :**

### **Pour le candidat au 1<sup>er</sup> DAN**

- ❖ titulaire du titre de commissaire sportif de club délivré par le professeur.
- ❖ l'attribution du requis sera validée par le formateur des commissaires sportifs à la suite d'une mise en situation pratique, d'une durée maximale de 3 heures, évaluée satisfaisante, comme commissaire sportif au cours d'une animation ou manifestation sportive départementale.

Les candidats seront encadrés par le formateur départemental des commissaires sportifs et des commissaires sportifs titulaires.

Équivalence : le titre de commissaire sportif départemental dispense de l'épreuve.

### **Pour le candidat au 2<sup>e</sup> DAN**

- ❖ titulaire du titre d'arbitre de club délivré par le professeur.
- ❖ l'attribution du requis sera validée par l'instructeur d'arbitrage départemental à la suite d'une mise en situation pratique, d'une durée maximale de 3 heures, évaluée satisfaisante comme juge arbitre au cours d'une animation ou manifestation départementale n'engageant pas l'avenir sportif des combattants (sélection pour les échelons supérieurs).

*Les candidats seront encadrés par l'instructeur d'arbitrage et des arbitres titulaires.*

Équivalence : le titre de juge arbitre départemental dispense de l'épreuve.

### **Pour le candidat au 3<sup>e</sup> DAN**

L'attribution du requis sera validé par l'instructeur d'arbitrage régional à la suite d'une mise en situation pratique, d'une durée maximale de 3 heures, évaluée satisfaisante



## **Examen de kata**

Le candidat au 1<sup>er</sup> dan doit avoir passé avec succès les épreuves de l'examen kata avant de se présenter aux tests d'efficacité combat.

Pour les autres « dan », l'épreuve kata peut-être passée indifféremment avant ou après les tests d'efficacité combat, sous réserve toutefois de remplir les conditions d'accès au grade postulé (tableaux annexe 10).

L'attestation de réussite à l'UV1 (Kata) sera identifiée par la signature du C.O.R.G. à l'emplacement prévu à cet effet dans le passeport.

<b><u>NATURE DU DAN</u></b>	<b><u>KATA</u></b>	<b><u>MODALITÉS</u></b>
1 <sup>er</sup> DAN	NAGE NO KATA	Les 3 premières séries dans les rôles de UKE et TORI
	ou GOSHIN JITSU	Les 12 premières techniques dans les rôles UKE et TORI
2 <sup>e</sup> DAN (C et ET)	NAGE NO KATA	Complet
3 <sup>e</sup> DAN (C et ET)	KATAME NO KATA et	Les 2 kata complets dans le rôle de TORI
	GOSHIN JITSU	et tout ou partie dans le rôle de UKE
4 <sup>e</sup> DAN (C et ET)	KIME NO KATA et	Les 2 kata complets dans le rôle de TORI
	GONosen NO KATA	et tout ou partie dans le rôle de UKE

**NB** : Les candidats de 51 ans et plus seront examinés uniquement dans le rôle de TORI.

## **Tests d'efficacité en combat**

### **POUR LE CANDIDAT AU 1<sup>er</sup> DAN**

Les candidats peuvent circuler librement au sein d'une même inter région

### **Catégories d'âges**

- cadets,
- cadettes,
- juniors/seniors masculins,
- juniors/seniors féminins,
- vétérans à partir de 40 ans.

### **Catégories de poids**

Groupes de poids les plus homogènes possibles

### **Formule de compétition**

En poules, avec application du principe des 20 combats maximum par saison sportive et du principe des 5 combats maximum par test.

### **Durée des combats**

2 minutes

### **Arbitrage**

Un arbitre stagiaire départemental minimum par tapis de 6 × 6 mètres avec 2 mètres de sécurité ;  
(les arbitres seront encadrés par l'instructeur départemental d'arbitrage et des arbitres confirmés)



## Décompte des points

L'arbitre annoncera tous les avantages et les pénalités

- les waza ari, 7 points et les ippon, 10 points obtenus par une action technique seront comptabilisés,
- les pénalités peuvent mettre fin au combat mais n'entrent pas dans le décompte des points,
- un combattant totalisant 5 victoires consécutives et 44 points au cours d'une même animation obtient son test,
- des combats de rattrapage sur une seconde animation ou sur une compétition officielle avec la relation grade/championnats peuvent être cumulés pour l'obtention des cinq victoires consécutives (sous réserve d'aucune défaite),
- les points obtenus dans le cadre de la relation grades/championnats s'ajoutent sans décompte du nombre des combats.

## POUR LES CANDIDATS AUX 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> DAN

### Catégories d'âges

- juniors et seniors masculins,
- juniors et seniors féminins,
- vétérans à partir de 40 ans.

**Les cadets et cadettes n'ont pas accès à ces animations « shiai » servant de tests pour l'efficacité en combat.**

### Catégories de poids

Groupes de poids les plus homogènes possibles

### Formule de compétition

- pour les juniors et seniors en tableau, (de 4 combattants minimum), sans repêchage après des poules de qualification de 4 combattants,
- Les 2 premiers de chaque poule rentrent dans le tableau.
- Le nombre de participations et de combats dans la saison sportive n'est pas limité.
- pour les vétérans, choix de participation avec les juniors et les seniors ou la formule en poule en respectant les principes de cette formule :  
(20 combats maximum par saison sportive et du principe des 5 combats maximum par test.)

## TABLEAUX RÉCAPITULATIFS

### CONDITIONS D'ACCÈS AUX GRADES DE 1<sup>er</sup> AU 5<sup>e</sup> DAN JUDO, JUJITSU

*Année de naissance, délai entre les grades, épreuves à accomplir.*

Grade	1 <sup>er</sup> DAN*	2 <sup>e</sup> DAN**	3 <sup>e</sup> DAN	4 <sup>e</sup> DAN	5 <sup>e</sup> DAN
<b>Année de naissance</b>	1994 ou avant	1992 ou avant	1989 ou avant	1985 ou avant	1980 ou avant
<b>Délai dans le grade précédent</b>	1 an minimum	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
<b>Épreuves Compétition</b>	Requis C/S	Requis J / A.	Requis A.		
	Kata	Kata	Kata	Kata	
	100 pts	100 pts	120 pts	120 pts	
<b>Épreuves E.T.</b>	4 U.V.	4 U.V.	4 U.V.	4 U.V.	Prestation